

LES TRAVAUX DANS LE CADRE DU BAIL COMMERCIAL

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Intégrer à ses pratiques professionnelles la spécificité des travaux dans le cadre du bail commercial
Minimiser les risques de contentieux

Pré requis

Connaître le bail commercial dans ses grandes lignes

Public

Gestionnaires et leurs collaborateurs
Négociateurs en immobilier d'entreprise
Asset managers
Responsables immobiliers et juristes en immobilier
Responsables techniques

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de jurisprudences récentes
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

3h30
Distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME

1. L'OBLIGATION DE DELIVRANCE DU BAILLEUR

Les obligations du bailleur quant à l'état des locaux à louer
Comment cette obligation évolue au fil du temps ?

2. LES TRAVAUX DANS LES LOCAUX LOUES

La répartition légale des travaux entre le bailleur et le locataire
La répartition conventionnelle des entre le bailleur et le locataire
Les clauses d'acceptation des lieux en l'état
La vétusté et la force majeure
Les états des lieux et la restitution des locaux – La notion de vétusté
Les travaux de remise en état
La restitution du dépôt de garantie

3. SYNTHESE

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016